



Étaient présents :

Secrétaire :

Étaient absents :

Procurations de vote :

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 03/06/2024

Séance du 16 mai 2024

Le Conseil Municipal, convoqué le 07 mai 2024, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55
Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n° 11), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI (à partir de la question n° 3), Mme Pascale BILLEREY, M. François BOUSSO (jusqu'à la question n° 33 incluse), Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à partir de la question n° 6), M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n° 6), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI (à partir de la question n° 14), Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Mme Annaïck CHAUVET

M. Nicolas BODIN, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Juliette SORLIN, Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Nicolas BODIN à M. Abdel GHEZALI, M. François BOUSSO à M. Anthony POULIN (à compter de la question n° 34), Mme Aline CHASSAGNE à M. Hasni ALEM, Mme Julie CHETTOUH à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Laurence MULOT, M. Olivier GRIMAITRE à M. Gilles SPICHER, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Christophe LIME à M. André TERZO, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, M. Saïd MECHAI à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Claudine CAULET, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET, Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT, Mme Sylvie WANLIN à Mme Frédérique BAEHR

OBJET : 35 - Insertion - Aide à l'Association Accueil Famille PERGAUD

Délibération n° 007547

Insertion - Aide à l'Association Accueil Famille PERGAUD

Rapporteur : M. Benoît CYPRIANI, Adjoint

	Date	Avis
Commission n°4	02/05/2024	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de se prononcer sur le versement d'une subvention à l'association Accueil Famille Pergaud. L'association Accueil Famille Pergaud a renouvelé sa demande de subvention à la Ville de Besançon à hauteur de 1 500 € pour l'année 2024. Cette association, soutenue par la Ville depuis de nombreuses années, s'est fixée comme objectif de maintenir le lien entre les familles et les détenus de la Maison d'Arrêt de Besançon. Compte tenu du travail engagé par cette association et le bilan fourni, il est proposé de répondre favorablement à cette demande.

L'association Accueil Famille Pergaud, située 12 rue Pergaud, s'est fixée l'objectif d'accueillir, écouter et soutenir les familles des personnes détenues. Elle permet notamment la garde d'enfants pour des visites au parloir ou l'accompagnement de l'enfant auprès du parent incarcéré si l'autre parent est empêché d'aller au parloir.

L'association offre également un espace d'accueil à des personnes en attente de parloir et promeut, d'une manière générale, toute initiative en faveur du maintien des liens entre les détenus et leur famille.

L'ensemble de ces actions s'effectue en partenariat avec l'association 2AD, la Maison d'Arrêt et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

En 2023, 871 familles ont été accompagnées, dont 1 561 adultes et 347 enfants.

L'association remarque que la baisse tant du nombre des familles reçues que du nombre d'accompagnements aux parloirs de la Maison d'Arrêt amorcée en 2022 se poursuit. Les membres de l'association ne comprennent toujours pas les causes de cette tendance nationale.

Ils soulignent toutefois la hausse significative du besoin d'accompagnement d'enfants mineurs au parloir par leurs soins (32 accompagnements en 2023 contre 2 en 2022). Il est à noter que la majorité de ces demandes concerne une famille dont la mère, interdite de parloirs, ne peut pas accompagner ses enfants.

Conformément aux perspectives 2023, une psychologue a été recrutée. L'association a eu de bons retours de ses interventions.

Concernant les perspectives 2024, l'association souhaite :

- Poursuivre la politique d'accueil d'étudiants ;
- Tenir des réunions régulières pour les bénévoles dans l'objectif de renforcer les liens de l'équipe et de les informer de toute évolution dans le travail.

Afin de la soutenir dans ses actions, la Ville de Besançon verse, depuis l'année 2015, une subvention à l'association Accueil Famille Pergaud d'un montant annuel de 1 500 €.

Il est proposé de répondre favorablement à cette demande et de verser une subvention de 1 500 € à l'Association Accueil Familles Pergaud pour ses activités et l'accompagnement des détenus dans la préservation de leur relation avec leur famille pour l'année 2024.

En cas d'accord, le montant sera prélevé sur la ligne de crédit 65.428.65748.0022057.10500.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le versement de la subvention 2024 d'un montant de 1 500 € à l'association Accueil Famille Pergaud.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

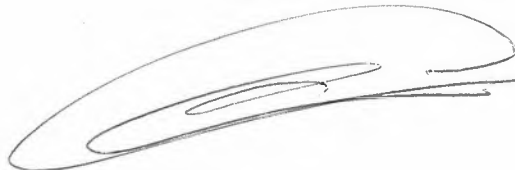
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,



Mme Annaïck CHAUVET,
Adjointe

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT